

Image not found or type unknown



Demarches concernant les enfants lors d'une séparation

Par **pmcc**, le **12/01/2011** à **00:25**

Bonjour,

j'ai l'intention de me séparer de mon concubin et je souhaiterais connaître les démarches concernant nos 2 enfants.

dois je contacter un juge ? y a t'il une procédure à engager

merci d'avance

Par **mimi493**, le **12/01/2011** à **00:31**

Oui, c'est mieux de faire une requête au JAF pour établir les droits de chacun. Le mieux est évidemment de se mettre d'accord avant et de faire une requête conjointe au JAF en joignant le protocole pour le faire valider